

AUTORISATION DE VOIRIE PORTANT ACCORD DE VOIRIE

24-AV-0327

39 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT

Objet :Création branchement GAZ

Le Maire de la ville d'Aix-les-Bains,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques

Vu le Code de la voirie routière

Vu l'article L 2122-17 du code général des collectivités territoriales

Vu la délibération n° 88 / 2019 en date du 27 juin 2019 approuvant le règlement de voirie

Vu les lieux

VU la demande en date du 09/04/2024 par laquelle GRDF Annecy demeurant 5 boulevard Decouz 74000 ANNECY représentée par -urgalpin-branchementsgaz@grdf.fr- (OSR0200940), demande l'autorisation pour la réalisation de travaux et/ou stationnement sur le domaine public 39 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT à l'intersection avec le CHEMIN DES MOELLERONS

ARRETE

ARTICLE 1

Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public et à exécuter les travaux comme énoncé dans sa demande à charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants et conditions ci-dessous :

- · Respecter les procédures sanitaires et les directives gouvernementales
- Déposer une demande d'arrêté de circulation (15 jours ouvrés minimum avant intervention) auprès du service voirie via l'adresse suivante stm@aixlesbains.fr

ARTICLE 2:

Le pétitionnaire est tenu de se conformer aux prescriptions administratives et techniques définies dans le réglement de voirie, librement consultable à l'adresse suivante:

https://www.aixlesbains.fr/cadre-de-vie/urbanisme-travaux/demandes-relatives-audomaine-public/reglement-de-voirie

ARTICLE 3:

Par dérogation du réglement de voirie, la réalisation des travaux autorisés dans le cadre du présent arrêté ne pourra excéder six mois. L'inéxécution des travaux dans le cadre des délais prescrits conduira le bénéficiare à déposer une nouvelle demande.

Services techniques municipaux Gestion du domaine public 1425 bd Lepic 73100 AIX-LES-BAINS Tél. 04.79.35.04.52 stm@aixlesbains.fr

> Arrêté N° 24-AV-0327 1/2

ARTICLE 4:

Destinataires:

GRDF Annecy



Aix-les-Balns, le 09 avril 2024

Pour le maire

Le Directeur des Services Techniques d'Aix-les-Bains

Eric AUDOIN